

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02477

Numéro SIREN : 793 955 188

Nom ou dénomination : 2MPC

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2020 sous le numéro de dépôt 15695

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 12/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/15695

Déposant :

Nom/dénomination : 2MPC

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 793 955 188

N° gestion : 2013 B 02477



Bilan Actif

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de Bordeaux le 31/12/2018

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
		12 A	2020

Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	507 323	151 197	356 127	386 470
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	54 712		54 712	33 003
	Autres créances	1 690		1 690	5 207
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	63 547		63 547	69 224
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 279		2 279	2 355
	TOTAL (III)	122 228		122 228	109 789
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		629 552	151 197	478 355	496 260

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	550 000	550 000
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(133 461)	(121 376)
	Résultat de l'exercice	(14 251)	(12 086)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	402 288	416 539
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	71 580	71 580
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 074	4 845
	Dettes fiscales et sociales	1 323	3 206
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	90	90
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	76 067	79 721
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	478 355	496 260
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(14 250,78)	(12 085,65)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		76 067	79 721
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	46 896		46 896	51 262
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires	46 896		46 896	51 262
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits				
Total des produits d'exploitation (1)				46 896	51 262
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			11 527	12 199
	Impôts, taxes et versements assimilés			167	1 373
	Salaires et traitements			13 714	13 714
	Charges sociales du personnel			5 395	5 743
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			30 344	30 344
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			61 147	63 373
RESULTAT D'EXPLOITATION				(14 251)	(12 111)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

RES ULTAT D'EXPLOITATION		(14 251)	(12 111)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		26
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			26
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RES ULTAT FINANCIER			26
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(14 251)	(12 086)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RES ULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		46 896	51 288
TOTAL DES CHARGES		61 147	63 373
RES ULTAT DE L'EXERCICE		(14 251)	(12 086)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

SAS 2MPC
Société par actions simplifiée
Au capital de 550 000 euros
Siège social : 244 avenue de la Libération
33110 Le Bouscat
RCS Bordeaux n° 793 955 188

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt,
Le 29 juillet,
A 14 heures,



Les associés de la société SAS 2MPC, société par actions simplifiée au capital de 550 000 euros, divisé en 550 actions de 1 000 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 244 avenue de la Libération 33110 Le Bouscat.

Sont présents :

- Madame Marie-Claire PELEGRIN, titulaire de 540 actions en pleine propriété, représentée par Madame Pascale BATS sa tutrice
- Madame Marie-Catherine PELEGRIN titulaire de 10 actions en pleine propriété, représentée par Monsieur Francis GIULIARDI

Seules associées de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par Madame Marie-Catherine PELEGRIN, Présidente de la société.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées
- Questions diverses

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2019
- le rapport spécial sur les conventions réglementées
- le texte des résolutions soumises à l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social.

for

07



for

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Puis, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Après plusieurs échanges, personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la Société, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Présidente quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition de la Présidente, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 font apparaître une perte de 14 250,78 euros, qu'elle décide d'affecter en totalité au compte Report à Nouveau.

Cette résolution est à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées, constate l'absence de telles conventions.

Cette résolution est à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération brute de la Présidente figurant dans les charges de l'exercice à hauteur de 13 714 € (identique à celle de l'exercice précédent).

Cette résolution est à l'unanimité

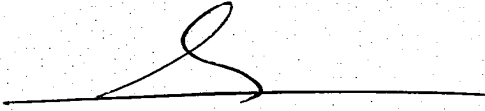
PM

9/ 2

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés présents est représentés.

Marie-Claire PELEGRIN
Représentée par Mme Pascale BATS



Marie-Catherine PELEGRIN
Représentée par Francis GIULIARDI

